

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2024/10/21/**3.1**

portant sur

LA REVISION DE L'ANNEXE 5 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CCINCA « LISTE DES MEMBRES ASSOCIES – MANDATURE 2021-2026 »

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 21 octobre 2024

PARTICIPANTS

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, GASTAUD Fabienne - Vice-Président, MESSINA Cédric - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis - Trésorier, BRUT Karine - Trésorier Adjoint, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LIZZANI Elisabeth, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires**.

41 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, LEMETEYER Chantal, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, RAPIOR Blaise, **Conseillers Techniques**



EXCUSES

Monsieur Philippe LOOS - Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Mesdames et Messieurs KOTLER Jacques - Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire et BOVIS Jessica - Secrétaire, **Membres du Bureau**.

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, DASSONVILLE Pascal, GUITTARD Cynthia, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Fréderik, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, NIDDAM Ilan, RENAUDI Philippe, SCOFFIER Stéphanie, TRICART Michel, VALENTIN Bruno, Membres Élus Titulaires.

Messieurs PONSART Pascal et THEIS James, Membres Associés,

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, CERAGIOLI Geneviève et LEVI Jean-Pierre, Conseillers Techniques

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**.

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, Vice-Président Honoraire

Monsieur BRINCAT Bernard, Trésorier Honoraire

Messieurs DUPHIL Thierry, MARIN Matthieu et TEBOUL Thierry, Membres Élus Titulaires.

Mesdames et Messieurs ALEMANNO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LUNDQVIST Nathalie, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés**,

Mesdames et Messieurs BEHAR Claire, CAMY César, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, ROUGET Sylvain, WIDUCH Jean-François, Conseillers Techniques



EXPOSÉ PREALABLE

L'annexe 5 du Règlement intérieur de la CCINCA est relative à la liste des membres associés de la CCINCA pour la mandature 2021-2026.

Conformément à l'article 36 du Règlement intérieur de la CCINCA, la CCINCA peut désigner des membres associés qui sont choisis parmi les personnes détenant les compétences en matière économique de nature à concourir à la bonne exécution des missions de la CCI.

Ils sont désignés (...), sur proposition du Bureau, par l'Assemblée Générale (...).

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée Générale peut procéder entre deux renouvellements au remplacement des sièges vacants des membres associés (...).

La liste des membres associés en exercice fait l'objet d'une annexe au présent règlement intérieur et est publiée sur le site internet de la CCINCA.

Les modifications apportées à l'annexe sont les suivantes :

- Suppression des membres associés qui ont quitté la CCINCA
- Ajout des membres associés qui ont rejoint la CCINCA

VUS

- Les articles 3, 4 et 36 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;
- L'avis favorable du Bureau en date du 07 octobre 2024.

CONSIDÉRANT

- 🕓 L'exposé préalable ci-dessus ;
- Que conformément à l'article 36 du Règlement intérieur de la CCINCA, les membres associés sont désignés (...), sur proposition du Bureau, par l'Assemblée Générale (...); sur proposition du Bureau, l'Assemblée Générale peut procéder entre deux renouvellements au remplacement des sièges vacants des membres associés (...);
- Qu'une mise à jour de l'annexe 5, relative à la liste des membres associés, est devenue nécessaire au regard des départs et arrivées de nouveaux membres associés ;
- Que le Bureau a rendu un avis favorable sur la révision de cette annexe;
- Que conformément aux articles 3 et 4 du Règlement intérieur de la CCINCA, il appartient à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la révision du Règlement intérieur et de ses annexes ;
- Que conformément à l'article 4 du Règlement intérieur de la CCINCA, cette nouvelle version de l'annexe 5 sera transmise pour information à l'autorité de tutelle.



LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

APPROUVENT les modifications de l'annexe 5 du Règlement intérieur de la CCINCA (LISTE DES MEMBRES ASSOCIES – MANDATURE 2021-2026).

ETANT PRECISE QUE, conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement intérieur de la CCINCA, cette annexe ainsi modifiée sera ensuite transmise pour information à l'autorité de tutelle.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 62 Nombre de déports 0

Nombre de participants au vote: 41 (quorum : 32, atteint)

Nombre de votes exprimés: 35

Abstention: 6 Contre: 0 Pour: 35

Nice, le 21 octobre 2024

Le Vice-Président

Laurent LACHKAR

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO